

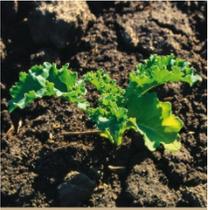
État de l'agriculture urbaine à Montréal



Le Sud-Ouest
Montréal 



Montréal 



Introduction

- Depuis des décennies le Sud-Ouest est actif en matière d'agriculture urbaine
- Le territoire recèle un potentiel énorme au chapitre de l'agriculture urbaine (*ex. larges superficies de toiture « disponibles »*)
- À l'arrondissement, trois Directions sont interpellées, ainsi que plusieurs partenaires du milieu



Les engagements

En plus des jardins communautaires, l'arrondissement supporte :

- *L'initiative « Quartier 21 », Le sentier de la Bourgogne qui valorise l'agriculture urbaine, la sécurité alimentaire et la protection des espaces verts*
- *Le Woonerf du collecteur Saint-Pierre, une initiative de lutte aux ilots de chaleur qui fait place à l'agriculture urbaine*
- *Les Fleurons du Québec*



Les engagements

**En plus des jardins communautaires,
l'arrondissement supporte :**

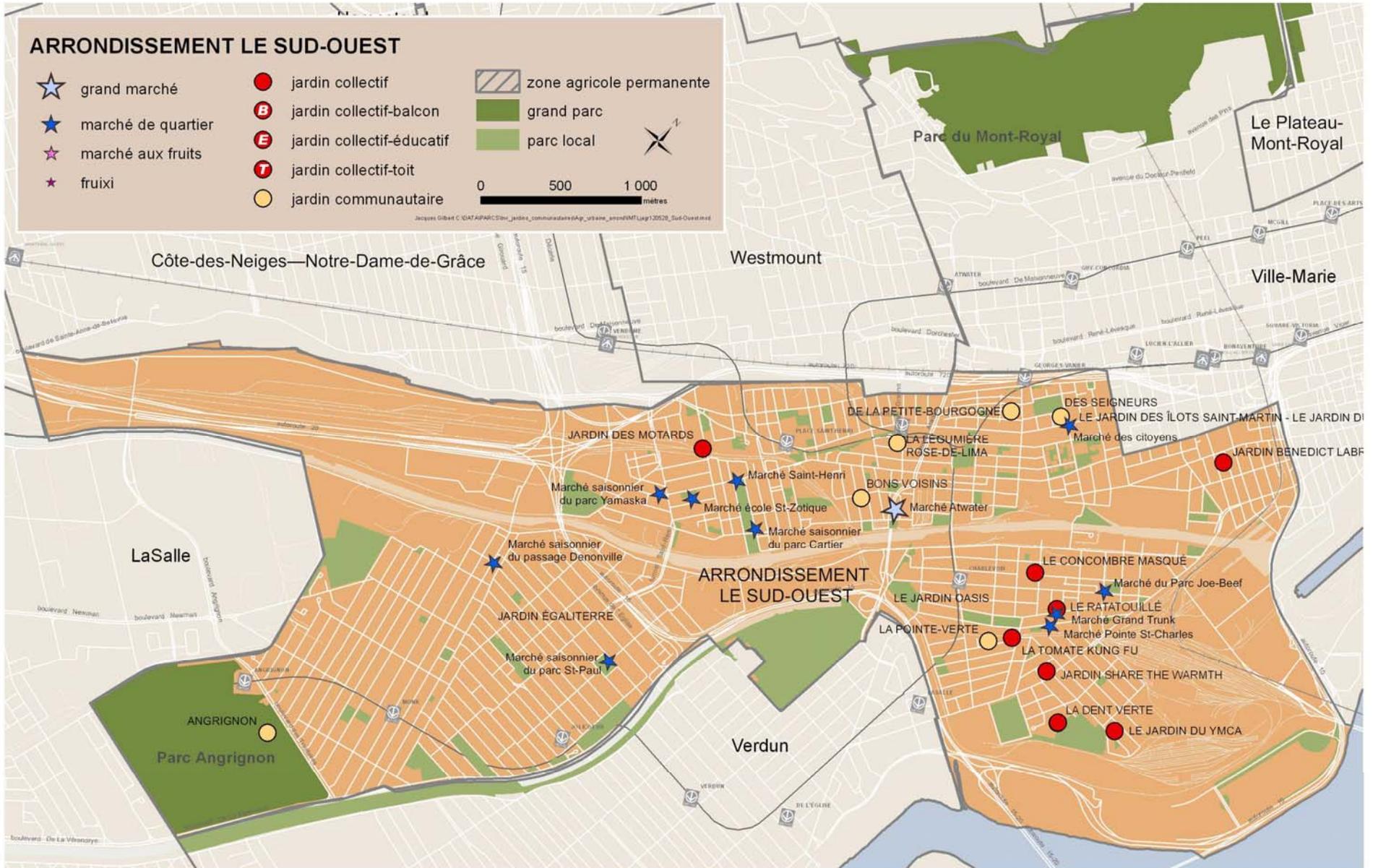
- *Les marchés publics*
- *Banquettes gazonnées transformées en mini potagers
(ex. rue Angers)*
- *Les ruelles vertes*
- *Soutien à de nombreux projets en lien avec la sécurité
alimentaire*
- *Etc.*

ARRONDISSEMENT LE SUD-OUEST

- | | | |
|----------------------|-------------------------------|----------------------------|
| ★ grand marché | ● jardin collectif | ▨ zone agricole permanente |
| ★ marché de quartier | ● B jardin collectif-balcon | ■ grand parc |
| ★ marché aux fruits | ● E jardin collectif-éducatif | ■ parc local |
| ★ fruixi | ● T jardin collectif-toit | |
| | ● O jardin communautaire | |



Jacques Gilbert C:\DAT\PARCS\Index_communaux\Index_Agr_urbain_arros\IM7_Lag12020_Sud-Ouest.mxd





Les jardins communautaires

Émard-Saint-Paul

Angrignon: 110 jardinets + 3 bacs surélevés

Saint-Henri

Les bons voisins: 39 jardinets

La légumière Rose-de-lima: 90 jardinets

Petite-Bourgogne

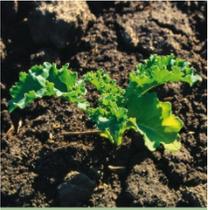
Petite-Bourgogne: 30 jardinets

Des Seigneurs: 109 jardinets

(8 bacs surélevés prévus été 2012)

Pointe-Saint-Charles

Pointe-Verte: 51 jardinets



Les jardins communautaires

- Nos jardins ont environ 30 ans de services
- Plan de décontamination et de réaménagement mis en place pour trois jardins
- Terrains fournis par l'administration municipale pour les citoyens (jardins de fleurs, de légumes, mixtes)
- Promotion/sensibilisation des établissements d'hébergement publics ou privés ou de résidences pour personnes âgées à offrir ou donner accès à des espaces pour des activités de jardinage à leurs résidents, plantations bénévoles de plates-bandes communautaires, etc.



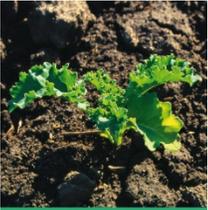
Jardins collectifs et autres initiatives

DISTRIBUTION AUX CITOYENS DE PLANTES POTAGÈRES LORS DE LA CAMPAGNE D'EMBELLISSEMENT, en 2012

- 800 tomates
- 1000 fines herbes

Appui aux JARDINS COLLECTIFS , PAR L'ENTREMISE DE L'ÉCO-QUARTIER par la distribution de paillis et de compost

- La dent verte
- L'Oasis
- La tomate Kung-Fu
- Concombre masqué
- Le Jardin Égali-terre
- L'allée des tanneries



Jardins collectifs et autres initiatives

COMPOST FABRIQUÉ PAR L'ARRONDISSEMENT:

- Distribué aux citoyens et groupes de citoyens et utilisé dans les jardins communautaires
- Fabrication de compost depuis 1995 , 2000 m³ fabriqués annuellement
- Suivi par MDDEP

Intrants :

- *Les Brasseurs de Montréal*
- *L'ETS*
- *Compost Montréal*
- *Les caléchiens du Vieux-Montréal*
- *Compagnie d'émondage*
- *La cavalerie du Mont-Royal*



Jardins collectifs et autres initiatives

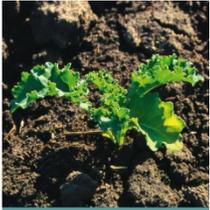
Composteurs distribués à bas prix aux citoyens, par l'éco-quartier

Jardin en bacs sur le toit du centre Monseigneur Pigeon

Cueillette de branches et arbres de Noël pour en faire du paillis

Appui aux sites de compostage collectifs pour les citoyens, par l'entremise de l'éco-quartier :

- Parc Émile-Berliner
- Parc Gédéon-de-Catalogne
- Allée des tanneries
- Parc Émery-Sauvé
- Parc Édouard-Fabre



Les conseils horticoles

- Par l'entremise de l'éco-quartier Sud-Ouest
- Par les employés de la division des travaux publics et des parcs, ces conseils sur les plantes maraîchères sont transmis aux citoyens dans le cadre :
 - *de la campagne d'embellissement*
 - *lors de la journée de distribution de végétaux*



La réglementation

- La réglementation d'urbanisme :
 - *n'interdit pas l'agriculture urbaine sur une base domestique*
 - *pose certaines exigences qui la favorise (ex. toiture verte, % de verdissement du terrain, etc.).*
- Les activités communautaires, industrielles et commerciales liées à l'agriculture urbaine sont régies par le règlement d'urbanisme, mais aussi par d'autres règlements et instances



La réglementation

- L'arrondissement dispose d'outils permettant à certaines conditions d'exiger des installations favorisant l'agriculture urbaine
- Certains Projets particuliers ont ainsi exigé de :
 - *Rendre les toits accessibles*
 - *Prévoir des bacs de plantations sur les balcons (ex. Le William)*
 - *Inclure des lieux de plantation dans l'aménagement paysager*



Autres activités de soutien

- Des expositions de livres autour du thème de l'agriculture urbaine sont actuellement tenues dans les bibliothèques du Sud-Ouest



Conclusion

- Le Sud-Ouest est un territoire fertile en initiatives liées à l'agriculture urbaine et souhaite continuer à l'encourager
- L'arrondissement est à l'écoute de sa population et des groupes et en ce sens, l'exercice de l'Office sur ce thème est salué et les résultats sont attendus

Le Sud-Ouest
Montréal 

